



“ Le commentaire sur Job de Philippe le Prêtre, témoin de l’histoire du texte biblique ”

Marie Frey Rébeillé-Borgella

► To cite this version:

Marie Frey Rébeillé-Borgella. “ Le commentaire sur Job de Philippe le Prêtre, témoin de l’histoire du texte biblique ”. 2019. hal-03466470v2

HAL Id: hal-03466470

<https://hal.science/hal-03466470v2>

Preprint submitted on 1 Mar 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Le commentaire sur Job de Philippe le Prêtre, témoin de l'histoire du texte biblique¹

Marie Frey Rébeillé-Borgella – Institut des Sources Chrétiennes, HiSoMA UMR
5189

Peu d'œuvres exégétiques latines de l'ère patristique ont échappé à la vigilance de la *Patrologia Latina* de Migne. Le commentaire sur Job de Philippe le Prêtre, qui commente la traduction biblique latine du livre de Job réalisée par Jérôme de Stridon sur l'hébreu, est l'une d'entre elles. Il ne s'agit pas d'une œuvre méconnue pour autant. Il en existe en effet des mentions dans des œuvres tardo-antiques et médiévales, mais aussi dans des catalogues de bibliothèques d'abbayes. En outre, les inventaires des Mauristes montrent sa présence dans des catalogues de bibliothèques d'abbayes. Il n'en existe cependant aucune édition critique, et, a fortiori, aucune traduction. L'*In Iob* a été édité au XVI^e et au XVII^e siècle, à chaque fois sur la base d'un manuscrit unique. Cela nous donne donc un texte, quoi qu'imparfait, à partir duquel pour entrer dans l'œuvre de Philippe. L'édition la plus ancienne, que nous avons prise comme point de départ de notre recherche, est celle de Johannes Sichard publiée à Bâle en 1527 par Adam Petri².

Malgré le manque d'édition critique du texte, le texte a retenu l'attention des savants et universitaires. Un premier article de D. Franses en 1920³, puis une publication d'A. Wilmart⁴ en 1933, au sujet du manuscrit Reg. Lat. 111, lui ont été consacrés. P. I. Franssen lui a consacré sa thèse de doctorat en théologie⁵, qui se voulait être une recherche préliminaire à une édition critique complète. Plus récemment, M.-P. Ciccicarese⁶ a publié deux articles qui se voulaient des études préliminaires à une édition critique dans le *Corpus Christianorum*, édition critique dont nous sommes sans nouvelles. Enfin, *A Companion to Job in the Middle Ages*⁷ consacre une section à l'*In Iob* de Philippe.

¹ Nous remercions tout particulièrement le père Maurice Gilbert, s.j., pour ses remarques lors de la présentation de cette étude durant le séminaire Biblindex le 22 novembre 2019, qui nous aidé à améliorer cet article.

² J. SICHARD (éd.), *Philippi Presbyteri uiri longe eruditissimi in historiam Iob commentariorum libri tres* (Bâle, 1527), désormais abrégé Sichard.

³ D. FRANCES, « Het Job-Commentar van Philippus-Presbyter », *Die Katholiek* 157 (1920), p. 378-386.

⁴ A. WILMART, « Cadre du Commentaire sur Job du prêtre Philippe », *Analecta Reginensia : Extraits des manuscrits latins de la reine Christine conservés au Vatican, Studi e Testi* 59 (1933), p. 315-322.

⁵ P. I. FRANSSEN, *Le commentaire au livre de Job du prêtre Philippe*, Thèse de doctorat dactylographiée (Lyon 1949).

⁶ M. P. CICCARESE, « Una esegesi « double face »: introduzione all'*Expositio in Iob* del presbitero Filippo », *Annali di Storia dell'Esegesi* 9.2 (1992), p. 483-492, et « Sulle orme di Gerolamo: la *Expositio in Iob* del presbitero Filippo », dans C. MORESCHINI et G. MENESTRINA, *Motivi letterari ed esegetici in Gerolamo: atti del convegno tenuto a Trento il 5-7 dicembre 1995* (Brescia 1997), p. 247-268.

⁷ K. STEINHAUSER, « Job in Patristic Commentaries and Theological Works », dans F. T. HARKINS et A. CANTY (dir), *A Companion to Job in the Middle Ages*, (Boston-Leiden 2016), p. 43-51

La tradition manuscrite

La tradition manuscrite du *Commentaire sur Job*, sans être exceptionnellement riche, témoigne d'une grande diffusion de l'œuvre au Moyen Âge. Elle a été étudiée, avec les éditions imprimées, par M. Gorman⁸, dont nous résumons ici les apports. Malheureusement, tous les manuscrits ne sont pas complets, ce qui complique leur classement par familles.

Il existe deux *codices antiquiores* complets ou presque complets. Le premier est Cambrai *Bibliothèque municipale* 470, 205ff, du VIII^e siècle (CLA 6 740). « Écrit en semi-onciale anglo-saxonne », selon M. Gorman, il vient très probablement d'Angleterre et contient l'intégralité du commentaire. Le manuscrit de La Haye, Rijksmuseum Meermanno-Westreenianum (aujourd'hui Huis van Het Boek) 10 A 1 – anciennement Phillipps 28968 –, f. 1-41, 44-199 (CLA 10 1571), date aussi de la première moitié du VIII^e siècle. Écrit en minuscule précaroline, il provient de Tours et est écrit en minuscule précaroline et transmet le texte des trois livres, même s'il lui manque un court passage du commentaire du chapitre 13 du livre de Job. Un autre *codex antiquior* est partiel : il s'agit de Paris BNF lat. 1839, f. 123-200v, toujours du VIII^e siècle, qui vient probablement de l'Est de la France et n'a que le troisième livre du commentaire.

Les manuscrits du IX^e siècle sont plus nombreux. Les deux principaux sont Troyes, BM 552, f. 1-88v., complété par Paris BNF lat. 1764, f. 9-10, et Cité du Vatican, *Biblioteca Apostolica Vaticana* Reg. Lat. 111, f. 1-99v. Le manuscrit Troyes BM 522 + Paris BNF lat. 1764 est incomplet. Ses deux premiers cahiers sont manquants, si bien que le texte commence au milieu du commentaire du chapitre 9 de Job. Vatican Reg. Lat. 111 s'arrête quant à lui au cours du chapitre 40. Des manuscrits du IX^e ne transmettant qu'un ou deux des livres du *Commentaire* de Philippe sont également parvenus jusqu'à nous. C'est le cas d'Oxford Bodleian Library Bodl. 426 [SC 2327], f. 1-118v (CLA 2234), qui omet le troisième livre. Comme Oxford Bodl. 426, Troyes BM 559, f. 119-238v, n'a que les deux premiers livres du texte de Philippe, et encore lui manque-t-il la fin du deuxième livre, qui correspond aux pages 135, l. 45-143 de l'édition de Sichard. Paris BNF lat. 12 157 n'a, comme Paris BNF lat. 1839, que le livre III de l'œuvre. M. Gorman estime qu'il a été copié sur Paris lat. 1839. Enfin, deux fragments du IX^e siècle sont conservés : Berne Burgerbibliothek 99, f. 1-8, f. 170-171, qui contient des extraits du livre I et serait, selon M. Gorman, passé par le scriptorium de Fleury et originaire de l'Ouest de la France ; Paris, BNF, Nouv. Acqu. Lat. 2332, f.3, comportant aussi un court extrait du livre I.

Il existe enfin trois *codices recentiores* du texte. Paris Arsenal 315, 166 ff., du XI^e, provient de l'abbaye de Saint-Victor et est, d'après M. Gorman, presque complet, à l'exception d'un bifolium du commentaire de la fin du livre 41 et du début du livre 42 de Job. Florence *Biblioteca Medicea Laurenziana* San Marco 722, 246 ff., XI^e, donne également les trois livres, jusqu'au chapitre 41. Enfin, Madrid *Biblioteca Nacional* 437, du XIV^e, que ni M.-P. Ciccacese ni M. Gorman ni nous n'avons pu voir pour le moment, semble également incomplet.

À l'exception de Cambrai BM 470, aucun manuscrit ne transmet donc l'intégralité du texte de Philippe, lettre dédicatoire incluse. En outre, Oxford Bodl. 426 et Troyes BM 552 d'une part et Paris BNF 12 157 d'autre part n'ont aucun passage en commun. Leurs positions dans le stemma

⁸ M. Gorman, « The manuscripts and printed editions of the commentary on Job by Philippus », *Revue Bénédictine*, 116.2 (2006), p.193-232

seront donc à déterminer de manière indirecte, par comparaison de chacun de ces manuscrits avec ceux comportant les trois livres.

Il y a probablement des manuscrits perdus. En effet la lettre-dédicatoire de l'édition 1527 de Sichard, adressée à Johann von Henneberg, qui n'était pas encore prince-abbé de l'abbaye de Fulda mais seulement évêque-coadjuteur du diocèse, semble laisser entendre que Sichard a travaillé à partir d'un manuscrit présent dans la bibliothèque de l'abbaye. Il est impossible de savoir si ce manuscrit a été produit au scriptorium de Fulda. Quoi qu'il en soit, le texte de Sichard constitue un témoin supplémentaire en vue d'une édition critique. K. Steinhauser⁹ le considère comme un témoin fiable du texte de Philippe. Nos premières collations constatent néanmoins des désaccords entre Sichard et le manuscrit MMWA 10 A 1 de La Haye, dans lequel M. Gorman voit la base d'une édition critique.

M. Gorman signale la présence de l'*In Iob* sur les listes de plusieurs catalogues d'abbayes médiévales, comme ceux de Saint-Riquier, Würzburg et Bobbio (IX^e siècle), de Cluny. Les inventaires des Mauristes connaissent eux aussi le texte. En effet, le catalogue de l'abbaye de Murbach¹⁰ collationné par les inventaires cite l'*In Iob* :

Item 6. *Expositiones in Job. In principio legitur Epistola Philippi Presbyteri & Commentatoris ad Episcopum Nectarium, memb. in-fol.*

Nous n'avons pour le moment pas trouvé de traces de ce manuscrit. Pourrait-il être celui consulté à Fulda par Johannes Sichard ? Rien ne permet de confirmer ou d'infirmer cette hypothèse. Les inventaires attribuent un autre manuscrit à Philippe, conservé au Mont Cassin¹¹ :

371. item 1. *Disputatio Archelai & Manichei.*

item 2. *Expositio Philippi Monachi in Job.*

Il s'agit du *Casinensis* 371, manuscrit du XI^e siècle qui comporte effectivement le nom de Philippe mais dont A. Vaccari a démontré qu'il transmet en réalité le commentaire pélagien sur Job de Julien d'Éclane¹².

Un développement sur le nom et la généalogie de Barachel, le père d'Elihu, au tout début du troisième livre, dans le chapitre 32¹³, fournit un premier indice pour un classement des manuscrits par familles. Après le lemme de Jb 32, 2, ET IRATUS INDIGNATUSQUE HELIU FILIUS BARACHEL

⁹ K. STEINHAUSER, « Job in Patristic Commentaries », *op. cit.*

¹⁰ F. DUPLESSIS (éd.), « Catalogus Manuscriptorum Librorum Bibliothecae Monasterii Murbacensis in Alsatia Diocesis Basileensis. », in *Bibliotheca bibliothecarum manuscriptorum nova* [1738], in J. DELMULLE (dir.), Inventaires mauristes Caen, Presses universitaires de Caen (Thecae), 2018, en ligne : https://www.unicaen.fr/services/puc/sources/maur/BBMN_Murbach_1738.xml/focus/BBMN_1738_2_032_not e.1 [consulté le 10/06/2020].

¹¹ J. DELMULLE (éd.), « Bibliotheca Cassinensis. », in *Bibliotheca bibliothecarum manuscriptorum nova* [1738], in J. DELMULLE (dir.), Inventaires mauristes, Caen, Presses universitaires de Caen (Thecae), 2018, en ligne : https://www.unicaen.fr/services/puc/sources/maur/BBMN_Montecassino_1738_03.xml/focus/BBMN_1738_1_036.2.i822.i823 [consulté le 10/06/2020].

¹² A. VACCARI, *Un Commento a Giobbe di Giuliano di Eclana*, Scripta Pontificii Instituti Biblici (Rome, 1912).

¹³ Sichard, p. 144

BUZITES DE COGNATIONE RAM¹⁴, Philippe entreprend un long commentaire étymologique et exégétique sur le nom de Ram. Sichard, Cambrai BM 470, MMWA A 10, Paris BNF lat. 12157 et Madrid 437 donnent le texte suivant comme début du commentaire :

De progenie et generationibus Chus et Buz filiorum Nachor, et Melchae sororis Sarrae uxoris Abraam, nascunt et Iob et Helin.

En revanche, l'édition réalisée par J. de Roigny et attribuée à Bède, basée sur le manuscrit qui est aujourd'hui Paris Arsenal 315, ajoute avant *De progenie et generationibus* :

Quod dicit de cognatione Ram hunc Ram uolunt intellegi. Cuius cognatio fuerit fratris sui Nachor, familia et posteritas [...]

Troyes BM 552 a cette addition. Vat. Reg. Lat. 111 la cite également *Quod dicit de cognatione Ram ...* mais omet *familia et posteritas*.

Ce n'est cependant qu'un critère parmi d'autres, et la présence de l'ajout avant *De progenie et generationibus* peut aussi relever d'une contamination entre deux familles de manuscrits.

Les manuscrits attribuent majoritairement l'œuvre à Philippe. Ainsi le codex *antiquior* MMW 10 A 1 donne-t-il le titre de la lettre de dédicace, *Epistola Philippi praesbyteri et commentatoris*, puis celle de la première partie, *Expositionum in Iob liber primus*. Cambrai BM 470 ne donne pas de titre de première main mais un feuillet rajouté avant le début du texte comporte un titre inscrit par une seconde main, *Commentarius Philippi Parisiensis* (sic). *Expositio Iob*. Paris BNF Lat. 1839, le dernier *antiquior*, ne comporte pas d'attribution mais une note sur le f. 123r. : *Alibi hic liber attribuitur Philippo presbytero, alibi Bedae earumque nomine exstat editus*. Troyes BM 552, dont le début du commentaire est absent, ne comporte pas d'attribution. Vat. Reg. Lat. 111 et Troyes BM 559 attribuent le texte à *Philippus presbyter et commentator*. Une seconde main mentionne sur le fragment de Paris BNF lat. 1764 que l'œuvre est de *Philippus*. En revanche, Paris BNF lat. 12157 donne comme auteur du texte Jérôme lui-même. Il est à noter que si la division en trois livres est l'œuvre de Philippe lui-même, puisqu'elle est annoncée dans l'épître dédicatoire, la division en chapitres selon la division moderne en chapitres des livres de la Vulgate n'est pas antérieure à l'édition de Sichard.

Les éditions imprimées du XVI^e et du XVII^e siècle ont probablement joué un rôle dans la confusion autour de l'existence de Philippe le prêtre. Le titre donné par Sichard à son édition est *Philippi presbyteri in historiam Iob commentariorum libri tres*. Le manuscrit de Fulda sur lequel l'humaniste allemand dit avoir travaillé donne Philippe comme auteur du commentaire. Mais une impression du texte par Jean de Roigny en 1545, à partir de Paris Arsenal 315, attribue l'œuvre à Bède le vénérable. L'édition Roigny a été réimprimée à Cologne en 1563 dans le quatrième tome des *Opera omnia* de Bède publiées par J. Herwagen, réimprimée en 1612 et en 1688.¹⁵ Cependant, le théologien dominicain Sixte de Sienne (XVI^e), l'historien et professeur de théologie Casimir Oudin (XVII^e) et le théologien Johann Albert Fabricius (XVII^e-XVIII^e) ont fait le rapprochement entre les témoignages biographiques disponibles sur Philippe, le texte publié par Herwagen et celui publié

¹⁴ Sauf exception notifiée, nous citons le texte de l'édition critique des moines de Saint-Jérôme, *Biblia Sacra iuxta latinam Vulgatam versionem, cura monachorum sancti Hieronymi*, IX. Hester – Iob (Rome 1951), désormais *Biblia Sacra*. Le texte biblique de Sichard est ici identique à celui de la *Biblia Sacra*. Nous verrons plus tard que ce n'est pas toujours le cas.

¹⁵ M. GORMAN, « The manuscripts and printed editions », op. cit., p. 205-208.

par Sichard, et sont tous arrivés à la conclusion que le *Commentaire sur Job* ne pouvait pas avoir été écrit par Bède.

Une confusion supplémentaire est née de l'existence d'un manuscrit de gloses et d'un abrégé de l'œuvre de Philippe¹⁶. Le premier, copié à Corbie dans la deuxième moitié du VIII^e siècle et ayant transité par l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, est maintenant conservé à Saint-Petersbourg. Il a été édité en 1693 par J. Martianay dans son édition des œuvres de Jérôme, l'*Expositio interlinearis libri Iob*, ce qui a laissé penser que Jérôme avait lui-même rédigé un commentaire sur Job. Il s'agit en réalité d'un manuscrit du texte biblique de Job contenant des gloses extraites de l'œuvre de Philippe, utilisé par les moines de Saint-Jérôme et R. Weber et R. Gryson¹⁷ pour leurs éditions critiques respectives de la Vulgate. Le texte a été publié par Migne (PL 23). Le manuscrit est malheureusement tellement dégradé qu'il ne peut être consulté à Saint-Petersbourg. L'abrégé de l'œuvre de Philippe, contenu dans trois manuscrits, dont Sankt Gall 106, date quant à lui du IX^e siècle. Il a été édité par Erasme à Bâle en 1516 dans les œuvres complètes de Jérôme, puis imprimé par Migne, toujours sur le nom de Jérôme, dans la *Patrologia Latina* 26.

La vie de Philippe et la datation du commentaire sur Job

Les données biographiques que nous avons du prêtre Philippe nous viennent d'une seule source, le *De uiris illustribus* de Gennade de Marseille.

Philippe, prêtre, le meilleur des élèves de Jérôme (*PHILIPPUS presbyter, optimus auditor Hieronymi*), ayant commenté le livre de Job, en fit paraître un livre au langage simple (*sermone simplici*). J'ai aussi lu de lui les lettres à ses proches, qui sont extrêmement relevées et exhortent fortement à supporter la pauvreté et les souffrances. Il est mort quand Marciano et Avitus étaient au pouvoir.¹⁸

De Philippe, rien ne nous est dit si ce n'est qu'il était prêtre, qu'il était le meilleur disciple de Jérôme, et qu'il est mort en 455-456. La datation de sa seule œuvre connue, l'*Expositio in Iob*, n'est pas mentionnée. Or celle-ci, comme nous allons le voir, fait controverse. Son lieu de décès n'est pas non plus cité, mais la notice consacrée à Philippe est insérée dans un ensemble consacré aux auteurs provençaux, ce qui laisse supposer que Philippe, après avoir vécu près de Jérôme, probablement à Bethléem, a fini sa vie en Provence.

Les autres témoignages sur Philippe, de Bède le Vénérable¹⁹, Pierre Abélard²⁰ et Philippe de Harveng²¹, témoignent de la réception l'*In Iob* dans le monde latin mais ne mentionnent pas la correspondance que Gennade dit avoir lue.

¹⁶ M. GORMAN, « The manuscripts and printed editions », op. cit., p. 208-214.

¹⁷ R. WEBER et R. GRYSOY (éd.), *Biblia sacra Vulgata* (5^e éd., Stuttgart 2007)

¹⁸ GENNADE DE MARSEILLE, *De uiris illustribus*, 63 (CPL 0957 ; E. Richardson, *Texte und Untersuchungen*, XIV, 1a, 1896), p. 57-97 : **PHILIPPUS presbyter, optimus auditor Hieronymi**, *commentatus In Iob edidit sermone simplici librum. Legi eius et Familiares epistulas et ualde salsas et maxime ad paupertatis et dolorum tolerantiam exhortatorias. Moritur Marciano et Auisto regnantibus.*

¹⁹ BEDE LE VENERABLE, *De tempore rationum liber*, 4 (C.W. Jones, CCSL 123B, Turnhout 1977)

²⁰ PIERRE ABELARD, *Sic et non*, Quaestio 46, Sententia 25, (B. Boyer, R. McKeon, Chicago-London 1976-1977), p. 214

²¹ PHILIPPE DE HARVENG, *Responsio de damnatione Salomonis* (PL 203, col. 646).

La question de la datation du texte de Philippe est cruciale. D'elle dépend une partie des analyses du texte biblique donné par le commentaire, non seulement du livre de Job mais des très nombreuses autres citations scripturaires. En effet, deux datations possibles sont avancées : avant 397, et entre 439 et 455. Or, si la première datation est retenue, elle implique que Philippe a rédigé son œuvre pendant que Jérôme travaillait à la révision des traductions latines du canon hébraïque. L'identification des citations bibliques issues des Vieilles Latines et de celles provenant de la Vulgate dans l'*In Iob* offrent alors de nouveaux éléments permettant de préciser la chronologie, absolue ou relative, des traductions de Jérôme.

Nectarii, beatissime pater

Le principal élément nous permettant de dater le livre, en tout cas celui sur lequel s'est focalisée la critique, est la lettre dédicatoire du texte, adressée à *Nectarii, beatissime pater*, qui commence ainsi :

C'est sur ton exhortation, je dirais même, sous ta contrainte, Nectaire, bienheureux père, que j'ose entreprendre une entreprise très ardue et difficile, grâce à laquelle j'oserai exposer quelques explications au sujet du livre du saint Job.²²

La clé du débat est l'identification de Nectaire. A. Wilmart et M.-P. Ciccicarese²³ estiment qu'il s'agit de Nectaire, patriarche de Constantinople, décédé en 397. Si on retient cette hypothèse, cela nous conduit à dater la rédaction du commentaire dans un intervalle de temps très restreint : entre 394 – date probable de l'achèvement de la traduction de Job sur l'hébreu par Jérôme et de la préface du même Jérôme, – et 397, date de la mort de Nectaire. À la suite d'I. Fransen, M. Gorman estime quant à lui la dédicace de Philippe est trop peu obséquieuse pour avoir été adressée à un patriarche de Constantinople et se demande pourquoi Philippe aurait été en relation avec le patriarche de Constantinople. Comme I. Fransen, en s'appuyant sur Gennade, qui classe la notice biographique de Philippe dans une série consacrée à d'autres auteurs du Sud de la France, il propose de voir dans le Nectaire de Philippe Nectaire d'Avignon, évêque entre 439 et 455, connu pour sa participation à la vie de l'Église de Gaule. Le commentaire daterait alors d'entre 439 et 455, date de la mort de Philippe d'après Gennade. Cependant, la place de Philippe dans l'ordre des notices biographiques tend à faire penser que l'auteur de l'*In Iob* jouissait d'une certaine notoriété. Gennade le cite en effet juste après la biographie de Jean Cassien, mort à Marseille en 435, et juste avant Eucher de Lyon, mort vers 449, et Vincent de Lérins, mort vers le milieu du V^e siècle. Il n'est alors pas inconcevable qu'il ait pu être en contact avec le patriarche Nectaire de Constantinople.

À l'époque où Jérôme et Philippe ont vécu, l'appellation *beatissime pater* est attestée dans des lettres adressées à des évêques, quelle que soit l'importance de leur évêché. Paulin de Nole²⁴, par exemple, s'adresse à Alypius de Thagaste, à Delphin de Bordeaux, à Florent de Cahors en les appelant *beatissime pater*. Dans la correspondance d'Augustin sont aussi conservées des lettres, par exemple d'Orose ou de Quodvultdeus²⁵, l'appelant *beatissime pater*. Le syntagme est donc aussi employé dans des adresses à des évêques connus et importants de la chrétienté latine. L'emploi du syntagme

²² PHILIPPE LE PRETRE, *In Iob*, (J. Sichard, Praefatio, p. 1) : *Adbortante te, immo potius compellente, Nectari pater beatissime, adgredior opus mihi nalde arduum et difficile, quo de sancti Iob libro aliqua explanare praesumam.*

²³ M.P. CICCARESE, « Sulle orme di Girolamo », op. cit.

²⁴ PAULIN DE NOLE, *Epistulae* 4, 18, 20 et 42 (K. Daur, CCSL 31, Turnhout 2004)

²⁵ QUODVULTDEUS, *Epistulae duo ad Augustinum*, Ep. 221, 2 et 223, 1 (R. Braun, CCSL 60, Turnhout 1976)

beatissime pater ne dit donc rien, selon nous, de l'obséquiosité supposée n'est donc selon nous pas suffisant pour identifier le destinataire de la lettre. M. Gorman se demande comment Philippe a pu être en relation avec le patriarche de Constantinople, vu qu'il n'était qu'un « simple » prêtre. Cependant, si la postérité a retenu le nom de Philippe comme « le meilleur élève de Jérôme », le contact entre Nectaire et lui a pu se faire via Jérôme et les cercles qui l'entouraient à Bethléem.

Le matériau biblique de Philippe

Il faut donc chercher d'autres critères pour dater le commentaire. Nous en proposons un différent de celui de M. Gorman : une datation en fonction des citations bibliques. En effet, si on retient comme fourchette de datation du *Commentaire* la période 439-455, entre le début de l'épiscopat de Nectaire d'Avignon et la mort de Philippe, la rédaction de l'œuvre se situe entre vingt et trente-cinq ans après la mort de Jérôme. Son *optimus auditor* a donc probablement pu s'appuyer sur l'ensemble des versions hiéronymiennes des Bibles latines, et les cite dans son commentaire. L'emploi de références scripturaires qui ne sont pas issues de la Vulgate ferait alors opter pour une datation antérieure à 397, et identifierait donc le destinataire de la lettre dédicatoire à Nectaire de Constantinople. Cela entraînerait alors une difficulté méthodologique. Nous serions en effet conduits à vouloir préciser la date de rédaction du commentaire, en nous basant sur la chronologie des révisions de Jérôme. Or celle-ci est partiellement relative, et les commentateurs diffèrent sur de nombreuses datations.²⁶ La question peut être posée dans les deux sens : doit-on dater le texte de Philippe par rapport aux citations bibliques ou faut-il réviser la chronologie des traductions de Jérôme et l'ordre de révision des livres du canon hébraïque en fonction des citations bibliques de Philippe qui ne proviennent pas du livre de Job ?

Les références scripturaires sont nombreuses dans l'*In Iob*. Parmi les livres fréquemment cités se trouvent les Psaumes. La version majoritairement citée par Philippe n'est pas la Vulgate mais la traduction effectuée par Jérôme sur les Septante. En voici quelques exemples :

- Ps 103, 26 ***Draco iste quem formasti ad illudendum ei*** (II, 18)²⁷
- ***Draco iste quem formasti ad inludendum ei*** (Vulgate iuxta LXX)
- *Leviathan ipsum plasmasti ut inluderet ei* (Texte Vulgate iuxta Hebr.)

- Ps 55, 13 ***ut placeam coram Deo in lumine uiuentium*** (III, 33)²⁸
- ***ut placeam coram Deo in lumine uiuentium*** (Vulgate iuxta LXX)
- *ut ambulem coram Deo in luce uiuentium* (Vulgate iuxta hebr.)

- Ps 68, 2 ***Quoniam intrauerunt aquae usque ad animam meam*** (I, 14)²⁹

²⁶ Sur la chronologie de l'entreprise hiéronymienne, voir JEROME, *Préfaces aux livres de la Bible* (A. Canellis (dir.), SC 592, Paris 2017), p. 94-98.

²⁷ Sichard, p. 75.

²⁸ Sichard, p. 151.

²⁹ Sichard, p. 54.

- *Salua me Deus quoniam intrauerunt aquae usque ad animam meam* (Vulgata iuxta LXX)
- *Salua me Deus quoniam venerunt aquae usque ad animam* (Vulgata iuxta Hebr.)

La comparaison entre la version citée par Philippe et les deux traductions hiéronymiennes montrent que d'éventuelles variations dans les manuscrits de l'*In Iob* ne suffisent pas à remettre en cause l'identification du texte de Philippe à la traduction sur les LXX. L'utilisation par Philippe d'une traduction hiéronymienne du Psautier ne suffit cependant pas à confirmer la datation la plus ancienne du commentaire. En effet, le Psautier révisé sur la LXX a gardé la préférence des utilisateurs même quand les révisions des autres livres par Jérôme s'imposaient progressivement. Il nous faut donc examiner les citations des autres livres pour confirmer cette hypothèse.

Parmi les livres du canon hébraïque, l'*In Iob* a beaucoup moins recours aux livres du Pentateuque qu'au Psautier ou aux livres sapientiaux. Les citations de la Genèse proviennent pour la plupart de la révision hiéronymienne, comme les deux suivantes :

- Gn 1, 27 *Et creauit deus hominem ad imaginem suam, ad imaginem Dei creauit eum, masculum et feminam creauit os, benedixit eos Deus* (III, 33)³⁰
- Gn 49, 27 *Beniamin lupus rapax mane comedet praedam et uespere dividet spolia* (II, 27, p. 110)³¹

Des réminiscences des Vieilles Latines subsistent cependant, notamment de Gn 1, 27 :

Et fecit Deus hominem ad imaginem Dei (I, 10)³²

Philippe cite également le livre des Nombres selon la Vulgate, comme le montrent la citation de Nb 11, 11 (I, 9)³³ et de Nb 20, 11 (III, 32)³⁴.

La traduction sur l'hébreu du Deutéronome était-elle achevée quand Philippe rédigea son commentaire ? Rien n'est moins sûr. En effet, si les traductions de certains versets qu'il cite semblent être identiques dans plusieurs témoins vieux-latins et dans la Vulgate – c'est par exemple le cas de Dt 8, 3 (I, 9)³⁵ ou Dt 33, 2-3 (I, 12)³⁶ –, d'autres ne peuvent pas provenir de la traduction révisée par Jérôme et sont attestés dans les témoignages directs ou indirects des traductions antérieures. Il en est ainsi de Dt 32, 12 :

*Dominus solus ducebat eos et non erat cum eis deus alienus*³⁷ (I, 15)³⁸

³⁰ Sichard, p. 148.

³¹ Sichard, p. 110.

³² Sichard, p. 36.

³³ Sichard, p. 36.

³⁴ Sichard, p. 144.

³⁵ Sichard, p. 34.

³⁶ Sichard, p. 42.

³⁷ Cette traduction est donnée par le Codex 104 ou Codex Monacensis, très proche du texte africain. Cf R.GRYSON *Altlateinische Handschriften. Manuscrits vieux-latins. Répertoire descriptif* (Fribourg-en-Brisgau 1999) p. 164-165

³⁸ Sichard, p. 55.

L'*In Iob* ne comporte pas de citations du Deutéronome qui serait propre au travail de Jérôme, et qui permettrait donc de savoir si Philippe a eu accès au début du travail de son maître ou si l'intégralité de ses citations de ce livre est en réalité issue des VL.

Les livres d'Ezéchiel, de Jérémie, de Malachie, de Daniel et de Jonas sont cités selon la Vulgate. Les rares citations de la traduction des livres des Rois et de Samuel proviennent quant à elles des Vieilles Latines.

1 R 17, 20 *O Domine testis huius uiduae cum qua ego inhabito* (I, 14)³⁹⁴⁰

Vg : *Domine Deus meus etiamne uiduam apud quam ego utcumque sustentor*

1 Sm 2, 10 *Exaltabit cornu Christi sui* (III, 39)⁴¹

Vg : *sublimabit cornu Christi sui*

Il arrive que Philippe, quand il ne cite pas les révisions de Jérôme sur l'hébreu, ait recours aux traductions de ce dernier sur les LXX, telles qu'elles apparaissent dans ses commentaires bibliques ou dans sa correspondance. C'est le cas d'une des citations du livre d'Amos et de quelques citations de l'Ecclésiaste.

Am. 5, 8 ***Qui facit omnia et transformat***, et conuertit in mane tenebras, et die noctem commutat. (I, 9)⁴²

LXX : QUI FACIT IN EXCELSO IUDICIUM ET IUSTITIAM IN TERRA POSUIT; **QUI FACIT OMNIA, ET TRANSFORMAT** ET CONVERTIT IN MANE UMBRAM MORTIS, ET DIEM NOCTE CONTENEBRAT.

Eccl. 9, 2 : *Bono et in malo, mundo et immundo, sacrificanti et non sacrificanti* (II, 21)⁴³

Vg : *Iusto et impio bono et malo mundo et immundo immolanti uictimas et sacrificia contemnanti*

Hier. Ep. 108 (datant de 404) *bono et malo, mundo et immundo, sacrificanti et non sacrificanti*

Il existe également des différences entre les citations des différents livres transmis ensemble sous l'appellation « petits prophètes ». Deux versions d'Habacuc semblent coexister tandis Malachie est cité selon la Vulgate, alors qu'Amos l'est selon les Vieilles Latines. La traduction des livres des petits prophètes était-elle en cours de révision pendant que Philippe composait son commentaire ? Cela expliquerait les variations entre les Vieilles Latines et la Vulgate.

³⁹ Sichard, p. 56.

⁴⁰ Cette VL se trouve uniquement chez Augustin.

⁴¹ Sichard, p. 186.

⁴² Sichard, p. 29.

⁴³ Sichard, p. 86.

Les sources des traductions des livres d'Isaïe et des Proverbes cités par Philippe sont plus diverses, et moins facilement identifiables. En citant les *Proverbes*, Philippe emprunte à nouveau aux commentaires bibliques de Jérôme, plus précisément à l'*In Isaiam* :

Pv 3, 9 *Honora Deum de tuis iustis laboribus* (II, 31)⁴⁴

*et in alio loco: HONORA DEUM DE TUIS IUSTIS LABORIBUS*⁴⁵

Vg : *honora Dominum de tua substantia et de primitiis omnium frugum tuarum honora Dominum de tua substantia et de primitiis omnium frugum tuarum*

Mais d'autres traductions des *Proverbes* empruntent à des sources plus variées. Il en est ainsi de Pv 13, 9 :

Lumen uero impiorum extinguetur (II, 18)⁴⁷

Vg : *Lucerna autem impiorum extinguetur*

L'emploi de l'expression *lumen impiorum* n'est pas une variante spécifique du manuscrit de Fulda d'après lequel a été imprimée l'édition Sichard, puisqu'elle est attestée par les *antiquiores*. Les autres attestations que nous en connaissons dans l'Antiquité tardive sont ambrosiennes, et se trouvent notamment dans le *Commentaire sur le psaume 118* d'Ambroise de Milan⁴⁸.

L'origine d'une autre traduction des Proverbes citée par Philippe est problématique. Comme la précédente, sa formulation est confirmée par tous les manuscrits consultés.

Pv 22, 28 *Noli transferre terminos quos posuerunt patres tui.* (II, 24)⁴⁹

Vg : *Ne transgrediaris terminos antiquos quos posuerunt patres tui*

Cette formulation, avec *noli*, *transferre*, et omission d'un terme latin traduisant l'hébreu **עֲלֵךְ** est rare dans la tradition indirecte des Vieilles Latines des *Proverbes*⁵⁰. On ne la trouve que dans la *Collectio Sichardiensis*⁵¹, une collection d'actes du concile d'Ephèse traduits en latin collectés postérieurement à la querelle du théopaschisme. Son emploi est donc postérieur à l'hypothèse basse de rédaction du commentaire sur Job (440-450) : ces actes ne peuvent dès lors pas être la source de Philippe. Nous ne pouvons que postuler l'existence d'une source commune à celle de Philippe et celle employée par les traducteurs latins des actes du concile d'Ephèse.

⁴⁴ Sichard, p. 128.

⁴⁵ En note marginale, l'édition Sichard attribue ce verset au chapitre 58 du livre d'Isaïe. La confusion s'explique probablement par son emprunt à l'exégèse d'Is 58, 6 du *Commentaire sur Isaïe* de Jérôme.

⁴⁶ JÉRÔME, *In Isaiam*, XVI (M. Adriaen, CCSL 73A, Turnhout, 1963).

⁴⁷ Sichard, p. 74.

⁴⁸ AMBROISE DE MILAN, *Commentaire sur le psaume 118*, 14, 10 et 19, 21 (M. Peteschnig, CSEL 62, Vienne 1913), p. 304 et 432.

⁴⁹ Sichard, p. 93.

⁵⁰ Aucun manuscrit biblique vieux-latin connu à ce jour ne comporte de fragments du chapitre 22 du livre des *Proverbes*.

⁵¹ E. SCHWARTZ (éd.), *Acta Conciliorum Oecumenicorum, Tome 1 : Concilium Universale Ephesenum, vol. 2., I, 5* (Réimpression Berlin-Leipzig 1959)

Les citations du livre d'Isaïe, l'un des livres du canon hébraïque le plus abondamment cité par Philippe, mélangent quant à elles le recours à la révision hiéronymienne sur l'hébreu et au corpus vieux-latin. Proviennent par exemple de la Vulgate les versets suivants :

quemadmodum per prophetam postea ipse Dominus inter caetera ait ad populum : DISCITE BENEFACERE, QUAERITE IUDICIUM, SUBUENITE OPPRESSO, IUDICATE PUILLO, DEFENDITE VIDUAM, ET VENITE DISPUTEMUS, DICIT DOMINUS. (Is 1, 17 ; I, 13)⁵²

*Sic et Ezechias*⁵³, *ut Deus praedixerat, moriturus ait* : PRAECISA EST VELUT A TEXENTE VITA MEA (Is 38, 12 ; I, 7)⁵⁴

D'autres versets sont vieux-latins, et les traductions citées par Philippe pourraient montrer que le disciple de Jérôme a eu accès à un ensemble très large de traductions latines. Deux versets du chapitre 53 sont particulièrement intéressants.

sicut propheta ait : IPSE INFIRMITATES NOSTRAS SUSCEPIT ET PRO NOBIS DOLET (Is. 53, 4 ; II, 31)⁵⁵

Vg : *Vere languores nostros ipse tulit et dolores nostros ipse portauit.*

En comparaison le texte de Philippe aux reconstitutions de la *Vetus Latina*⁵⁶, on constate que les différents syntagmes rassemblés par l'*In Iob* en un même verset sont des marqueurs caractérisant trois traditions vieilles-latines différentes. *Suscepit* appartient à la tradition dite X, les formes anciennes de l'Ancien Testament latin ; *pro nobis dolet* est caractéristique du texte K, africain ; quant à *infirmities*, il ne se trouve que dans la version augustinienne du verset. Le même phénomène se reproduit quelques lignes plus bas, toujours pour une citation du chapitre 53 :

et idcirco per prophetam : SICUT OVIS AD VICTIMAM DUCTUS ET SICUT AGNUS CORAM TONDENTE SE SINE VOCE, SIC NON APERUIT OS SUUM (Is, 53, 7 ; II, 31)⁵⁷

Vg : *Sicut ovis ad occisionem ducetur et quasi agnus coram tondente obmutescet et non aperiet os suum*

La citation de Philippe rassemble *sicut*, qui se trouve à la fois dans le texte origénien et dans K, *ductus*, uniquement augustinien, *ad victimam*, caractéristique de X et de K, et *tondente sine uoce*, qui appartient à K. Cette version du texte d'Isaïe n'étant attestée telle quelle nulle part hors de l'*In Iob*, il n'est pas invraisemblable de faire l'hypothèse qu'il s'agit d'un brouillon de travail composé par Jérôme en préparation de sa révision de la traduction du livre d'Isaïe sur l'hébreu, et que Philippe y a eu accès. Cela expliquerait dès lors qu'une partie d'Isaïe, le premier Isaïe, soit citée selon la Vulgate, et que les derniers versets d'Isaïe présents dans le commentaire de Philippe, aux chapitres 60 et ultérieurs, appartiennent à une tradition vieille-latine unique : Philippe aurait composé son œuvre pendant que Jérôme était en train de réviser la traduction latine du deuxième Isaïe.

La présence de nombreuses citations issues du travail de traduction du canon hébraïque par Jérôme est le signe que, chaque fois qu'il a pu, Philippe a eu recours aux versions bibliques de son maître.

⁵² Sichard, p. 48.

⁵³ Le verset fait partie du cantique chanté par le roi Ezéchias, alors gravement malade, au chapitre 38 du livre d'Isaïe.

⁵⁴ Sichard, p. 23.

⁵⁵ Sichard, p. 140.

⁵⁶ R. GRYSON (éd.), *Vetus Latina. Die Reste Der Altlateinischen Bibel. Band 12/2: Esaias 40–66* (Fribourg, 1993), p. 1284–1294.

⁵⁷ Sichard, p. 140.

S'il emploie des versets selon une tradition textuelle qui n'est pas celle connue aujourd'hui sous le nom de Vulgate, c'est très probablement que la traduction-révision du canon hébraïque entreprise par Jérôme n'est pas achevée. Cela renforce l'identification du destinataire de la lettre dédicatoire de l'*In Iob* à Nectaire, patriarche de Constantinople, et la datation haute de l'œuvre, avant 397, date de la mort de Nectaire.

La datation de l'*In Iob* par rapport aux datations des révisions hiéronymiennes de l'Ancien Testament

Il reste maintenant à tenter de dater plus précisément l'*In Iob* et de l'insérer les tentatives de reconstruction de la chronologie – relative, des incohérences et des incertitudes subsistant –, de l'entreprise de Jérôme. Pour ce faire, il faut, nous semble-t-il, reculer la date communément admise de la révision de la traduction de Job sur l'hébreu et faire droit à l'hypothèse de F. Cavallera, P. Jay et d'Y.-M. Duval⁵⁸, qui donnent un terminus *ad quem* pour l'achèvement de cette rédaction, 394, sans préciser le terminus *post quem*.

Au moment où Philippe termine la rédaction de l'*In Iob*, la traduction du Pentateuque pourrait ne pas avoir été achevée. Philippe dispose en effet, comme nous l'avons vu, de la traduction hiéronymienne de la Genèse et des Nombres, mais pas du Lévitique. La majorité des commentateurs estime que la préface de Jérôme au Pentateuque date des environs de l'année 398, mais P. Nautin et R. Gryson la datent de 393. La révision des livres d'Isaïe et des petits prophètes est en cours. L'*Apologie contre Rufin* impose de dater la préface à la révision du livre d'Isaïe de 393 au plus tard⁵⁹. La lettre à Domnion impose de faire de même avec les petits prophètes. Les livres de Samuel et des Rois, cités selon les Vieilles Latines, ne sont pas encore traduits. Or, selon P. Jay⁶⁰, la traduction de ces deux livres, ainsi que celle du livre d'Isaïe, est antérieure à celle du livre de Job. Le matériau biblique contenu dans l'*In Iob* nous semble contredire ces affirmations. Le Psautier de Philippe peut-il nous aider à affiner ces datations ? Même si la tradition latine a mis plus de temps à adopter la traduction hiéronymienne du Psautier sur l'hébreu que celle des autres livres du canon hébraïque, les citations bibliques de Philippe nous font supposer que ce dernier aurait employé la version du Psautier traduite sur l'hébreu si elle avait été achevée quand il rédigeait son commentaire. P. Jay⁶¹ estime que la traduction des Psaumes ne peut être postérieure à 392. Mais, comme nous venons de le voir, les données de l'*In Iob* infirment plusieurs de ses autres datations des traductions de Jérôme. Si nous acceptons à la fois cette dernière affirmation de P. Jay et l'hypothèse que le Psautier sur l'hébreu n'est pas achevé quand Philippe, cela signifie que la traduction du livre de Job, placée par R. Gryson, P.-M. Bogaert, P. Nautin et P. Lardet aux alentours de 394, est en réalité antérieure à 392. Il faut donc se demander ce que nous savons de la datation de la traduction du livre de Job.

Les seules données certaines que nous avons pour effectuer cette datation se trouvent dans la lettre de Jérôme à Pammachius, datée de fin 393⁶² :

⁵⁸ Cf JEROME, *Préfaces*, *op. cit.*, p. 97-98.

⁵⁹ Cf JEROME, *Préfaces*, *op. cit.*, p. 97-98.

⁶⁰ P. JAY, « La datation des premières traductions de l'Ancien Testament sur l'hébreu par saint Jérôme », *Revue des études augustiniennes*, 28 (1982)

⁶² JEROME, *Correspondance. Tome II : Lettres XXIII-LII*, Lettre 48 (J. Labourt, Les Belles Lettres, CUF 131, Paris 1951), p. 118.

J'ai récemment (*nuper*) traduit le livre de Job dans notre langue. Tu pourras en emprunter la copie de la bienheureuse Marcella, ta cousine.⁶³

Transtuli nuper Iob in linguam nostram; cuius exemplar a sancta Marcella, consobrina tua, poteris mutuari.

Tout repose sur l'interprétation de *nuper*. La notion de « récemment » désigne-t-elle l'année en cours, ou bien peut-elle englober les deux ou trois années précédentes ? En l'état, nous ne pouvons que tenter une datation relative du livre de Job, et l'*In Iob*, bien qu'il apporte des précisions importantes sur l'ordre des traductions de Jérôme, ne nous apporte que peu d'éléments pour dater plus précisément le texte qu'il commente.

Le Job latin de Philippe

Comme l'avait déjà remarqué M.-P. Ciccarese, l'*In Iob* n'a pas échappé à l'attention des moines de Saint-Jérôme, pas plus qu'à celle de R. Weber puis de R. Gryson, au moment d'établir une édition critique de la traduction de Jérôme sur l'hébreu du livre de Job. Le commentaire de Philippe apparaît en effet dans les apparats critiques des deux éditions. La LXX de Göttingen⁶⁴ le cite également dans son apparat critique. Cela n'est pas sans poser de problèmes méthodologiques, puisque, comme nous l'avons vu, il n'existe aucune édition critique de l'*In Iob*. Les moines de Saint-Jérôme ont utilisé pour leur édition trois manuscrits, le Vaticanus Reg. Lat. 111 (R), Cambrai BM 470 (C) et MMW 10 A 1 (M). Comment gérer les éventuelles discordances entre ces manuscrits ? Faut-il, lors d'une édition critique, mettre les lemmes bibliques de Philippe, tels que nous les reconstituons, sur le même plan que les principaux manuscrits de la Vulgate qui sont, pour le livre de Job, L (le Laureshamensis, du VII^e-VIII^e), A (l'Amiatinus, manuscrit du VII^e-VIII^e), et, de Jb 1, 1) 15, 24, V (le Vaticanus-Guelferbytanus, du VI^e) de 1, 1 à 15, 24 puis, à partir de Jb 15, 25, K (le Coloniensis, du VIII^e) ?

Des variantes de la traduction hiéronymienne non harmonisées par les manuscrits

Fait remarquable : les manuscrits et éditions imprimées consultées jusque là tendent vouloir restituer le plus possible le texte de Philippe et ne pas normaliser ou corriger les lemmes bibliques cités en substituant au texte biblique de Philippe des leçons latines qui leur serait plus familières. En effet, là où les lemmes bibliques de Philippe comportent des variantes qu'aucun manuscrit de la traduction hiéronymienne de Job sur l'hébreu ne contient, les manuscrits de l'*In Iob* conservent ces variantes. L'exemple le plus remarquable est Jb 1, 15-19 :

Jb 1, 15-19 : **remansi** ego solus ut nuntiarem tibi (I, 1)⁶⁵

Vg : Et **euasi** ego solus ut nuntiarem tibi (Jb 1, 15)

Et **effugi** ego solus ut nuntiarem tibi (Jb 1, 16)

⁶³ *Transtuli nuper Iob in linguam nostram; cuius exemplar a sancta Marcella, consobrina tua, poteris mutuari.*

⁶⁴ *Septuaginta Vetus Testamentum Graecum. IX. Iob* (J. Ziegler, 2^e éd., Göttingen 1980)

⁶⁵ Sichert, p. 6.

Et ego **fugi** solus ut nuntiarem tibi (Jb 1, 17)

Il y a également des cas où la tradition manuscrite de l'*In Iob* est partagée. L'existence de manuscrits donnant des variantes inconnues de la tradition textuelle de Job latin, et des éditeurs de la Vulgate, prouve que les copistes ne pratiquaient pas l'harmonisation systématique du texte biblique latin. La traduction hiéronymienne de Jb 11, 4⁶⁶ est la suivante :

*dixisti enim purus est sermo meus et mundus sum **in conspectu tuo***

Au lieu de *in conspectu tuo*, Sichard a *in conspectu eius*. Cette variante, inconnue des éditions critiques de la Vulgate se trouve également dans Cambrai BM 470 (f. 34v), dans MMWA 10 A 1 (f. 33r) et dans Troyes BM 559 (f. 151r). De même, pour Jb 14, 3⁶⁷, les éditions critiques donnent le texte suivant :

*et dignum ducis super huiusmodi **aperire oculos tuos***

Le lemme cité par Sichard est quant à lui

*et dignum ducis super huiusmodi **hominem aperire oculos tuos***

Hominem est une variante qu'on ne trouve pas dans les apparats critiques de la Vulgate. Un autre manuscrit que celui sur lequel Sichard s'est appuyé comporte cette leçon. Il s'agit de Cambrai BM 470 (f. 46v). *Hominem* y est ajouté par une seconde main, au dessus du texte de la première main. Cette addition montre que le copiste qui a effectué l'addition ne s'est pas senti tenu par une harmonisation des lemmes bibliques de l'*In Iob* sur le texte de Job qu'il connaissait. Signalons enfin un dernier exemple significatif. Le texte de la Vulgate pour Jb 19, 24 est le suivant :

Jb 19, 24 *stilo ferreo et plumbi lammina uel certe **sculpantur** in silice*

L'édition Sichard (p. 79) a la variante ***insculptantur***. Or le verbe ****insculpto*** n'est pas attesté dans l'Antiquité tardive. Malgré cela, MMWA 10 A 1 (f. 70r) et Vatican Reg. Lat. 111 (f. 43r) comporte, eux aussi, ***insculptantur***.

L'*In Iob* et les éditions critiques de la Vulgate

Une édition critique de l'*In Iob* pourrait amener à corriger les leçons attribuées au texte de Philippe dans l'apparat critique des éditions de la Vulgate. En effet, les résultats de la collation des manuscrits diffèrent parfois des variantes signalées comme étant le texte de Philippe. C'est par exemple le cas pour Jb 8, 11 :

Vg : *numquid **uiuere** potest scirpus absque umore*

Sichard : *numquid **uirere** potest scirpus absque humore (In Iob, I, 8)*⁶⁸

L'apparat critique de la *Biblia Sacra* affirme que l'*In Iob* comporte, comme V, L et A, *uiuere*. De fait, Vatican Reg. Lat. 111 (f. 15r), Cambrai BM 470 (f. 23v) et Troyes 559 (f.142v) ont la leçon *uiuere*.

⁶⁶ Sichard, p. 38.

⁶⁷ Sichard, p. 50.

⁶⁸ Sichard, p. 27.

Mais, outre Sichard, MMWA 10 A 1 (f. 25r), un des principaux témoins du texte, que les éditeurs de la Vulgate n'ont pas consulté, donnent *uirere*. Cela ne suffit pas à affirmer que la variante attribuée à l'*In Iob* par l'apparat critique n'est pas la bonne. Mais c'est un exemple de ce que les principaux manuscrits sur lesquels s'appuiera une édition critique ne sont pas toujours unanimes sur le texte du Job latin du commentaire et que l'accord des manuscrits consultés par les moines de Saint-Jérôme ne suffit peut-être pas à restituer les lemmes bibliques de l'*In Iob*.

Un exemple de correction de l'apparat critique de la Vulgate qui s'impose est le cas de Jb 2, 7 :

*egressus igitur Satan a facie Domini percussit Iob **ulcere pessimo** a planta pedis usque ad uerticem eius*

Sichard et les principaux manuscrits, dont ceux consultés par les moines de Saint-Jérôme pour l'édition critique, ont *uulnere pessimo*. L'apparat critique de la *Biblia Sacra* connaît cette variante mais ne l'attribue qu'au groupe de manuscrits Φ, sans mentionner l'*In Iob*.

Un exemple de précision de l'apparat critique qu'apportera probablement une édition critique de l'*In Iob* concerne le lemme de Jb 38, 30 :

*in **similitudinem** lapidis aquae durantur*

L'apparat critique de la *Biblia Sacra* indique que le manuscrit R de Philippe (Vatican Reg. Lat. 111) a *similitudine*. Sichard (p. 178) et Cambrai BM 470 (f. 174r) ont *similitudinem*. Or MMWA 10 A 1 (f. 167v), Troyes BM 552 (f. 78v) et Paris 12 157 (f. 119r) ont *similitudine*. Il est donc plus que probable que *similitudine* ne soit pas seulement la leçon de Vatican Reg. Lat. 111 mais celle de l'*In Iob*.

L'édition Sichard est-elle un témoin fiable du commentaire de Philippe ? K. Steinhauser tend à croire que oui. En ce qui concerne le texte de Job latin qu'elle transmet, les collations des lemmes bibliques déjà effectuées nous incitent à prendre avec prudence le texte biblique latin qu'elle édite. Nous en citons deux exemples :

Jb 18, 4 (Vg) : *transferentur **rupes** de loco suo*

Sichard : *transferentur **superi** de loco suo* (II, 18)⁶⁹

Jb 38, 5 (Vg) : *quis posuit mensuras eius si nosti uel quis **tetendit** super eam lineam* (BS)

Sichard : *quis posuit mensuras eius si nosti uel quis **extendit** super eam lineam* (III, 38)⁷⁰

MMWA 10 A 1, Cambrai BM 470, Troyes 552 et Reg. Lat., plus Troyes 559 pour Jb 18, 4 et Paris 12 157 pour Jb 38, 5, comportent la même leçon que l'édition des moines de Saint-Jérôme et l'apparat critique de l'édition critique ne signale la variante de Sichard pour aucun de ces deux versets.

Des recherches ultérieures à cette communication, dont les premiers résultats ont été publiés ou sont en cours de relecture, nous ont fait constater que le texte édité par Sichard contient des leçons

⁶⁹ Sichard, p. 74.

⁷⁰ Sichard, p. 168.

qui lui sont propres, et qu'on ne retrouve pas même dans la famille de manuscrits à laquelle il appartient. Cela nous conduit à mettre en doute sa fiabilité pour l'établissement du texte critique du commentaire de Philippe.

Les Vieilles latines et la traduction hiéronymienne de Job sur la LXX

L'*In Iob* est aussi un témoin des Vieilles latines de Job de la traduction hiéronymienne du livre de Job sur le texte grec des LXX. En effet, Philippe adapte la technique du double lemme de Jérôme, présente notamment dans le *Commentaire sur Jonas* de ce dernier⁷¹, même ne la rend pas systématique. Philippe ne dispose pas successivement le lemme de Job traduit sur l'hébreu et celui traduit sur le grec mais, quand il cite ce dernier, il l'introduit par des mentions telles que *ut alii dixerunt*, ou *antiqui interpretes ita dixerunt*, parfois accompagnées d'un jugement de valeur (*ut alii dixerunt melius*). Nous avons relevé plus de soixante-dix mentions d'une telle insertion dans le texte du commentaire. Les *antiqui interpretes* mentionnés par Philippe sont parfois les auteurs et utilisateurs des traductions vieilles latines sur la LXX, mais aussi parfois Jérôme lui-même, quand il traduit Job sur la version grecque, et plus courte, des LXX. C'est le cas de Jb 20, 10 :

Sive ut alii dixerunt : FILIOS EIUS DISPERDANT INFIMI *in sugillationem Iob*⁷² (p. 50)

Vg : *filii eius adterentur egestate*

Il arrive aussi que Philippe cite dans le cours du commentaire un lemme traduit sur la LXX dont il n'a pas indiqué la version traduite sur l'hébreu :

Alii uero translatore, quod illa nubs de qua superius locuti sumus, hoc efficeret, ita dixerunt : ET IPSA PER CIRCUITUM VERTITUR IN GUBERNACULIS AD OPERANDA OMNIA QUAE MANDAUERIT EIS.⁷³ (III, 37⁷⁴)

Vg : *Quae lustrant per circuitum quocumque eas uoluntas gubernantis duxerit.*

La mention *sive ut alii dixerint* et ses variantes peuvent aussi introduire un texte vieux-latin connu uniquement par Augustin. Ainsi, dans le commentaire de Jb 33, 25 :

Vg : *consumpta est caro eius a suppliciis*

Sichard : *Quod manifestius dixerunt antiqui interpretes* : MOLLIT CARNES SUAS SICUT PARVULI⁷⁵. (III, 33)⁷⁶

⁷¹ Cf JEROME, *Commentaire sur Jonas* (Y.-M. Duval, SC 323, « Introduction », p. 42-49)

⁷² Ce verset est donné par l'édition de la traduction du livre de Job sur les LXX par Jérôme, C. P. CASPARI, *Das Buch Hiob (1,1 - 38,16), in Hieronymus's Uebersetzung aus der alexandrinischen Version, nach einer St. Galler Handschrift saec. VIII* (Christiania 1893), p. 79.

⁷³ Texte cité par P. DE LAGARDE, *Mittheilungen*, Tome II (Göttingen 1887), p. 230, comme étant la traduction de Jérôme directement sur le grec.

⁷⁴ Sichard, p. 165.

⁷⁵ Cf AUGUSTIN, *Adnotationes in Iob*, 33 (J. Zycha, CSEL 28/2, Vienne 1895), p. 582.

⁷⁶ Sichard, p. 150

La postérité des leçons de Philippe

Qu'elles figurent ou non dans l'apparat critique des éditions de la Vulgate, les variantes des lemmes bibliques de Philippe ont connues une grande postérité, et sont parfois davantage citées par les auteurs médiévaux que le texte édité par la *Biblia Sacra* ou par l'édition Weber-Gryson. Nous n'avons pas la place ici d'étudier exhaustivement la postérité du texte biblique de Philippe. Aussi nous contenterons-nous d'un exemple.

Jb 19, 29, Vg : *Fugite ergo a facie gladii quoniam ultor iniquitatum est*

Sichard : *Fugite ergo a facie gladii quia ultor iniquitatum est* (II, 19)⁷⁷

L'apparat critique de la *Biblia Sacra* attribue à Philippe la variante *quia*, ce que corroborent les manuscrits consultés. Grégoire le Grand⁷⁸ et Thomas d'Aquin⁷⁹ citent le lemme biblique en employant *quoniam*. *Quia* se trouve quant à lui chez Grégoire, quelques lignes après la première citation avec *quoniam*, chez le moine irlandais du VII^e siècle Laidcenn – ou Lathcen –⁸⁰ et le dominicain du XIII^e siècle Etienne de Bourbon⁸¹.

Outre Grégoire et Lathcen, les auteurs qui semblent avoir lu Philippe et citer fréquemment sa version du texte latin de Job sur l'hébreu sont Julien d'Éclane, le pseudo-Rupert de Deutz, auteur au XII^e siècle d'un *commentaire sur le livre de Job*, Pierre de Jean Olivi, auteur au XIII^e siècle de *Postilla super Iob*, et Thomas d'Aquin, auteur d'un commentaire littéral sur le livre de Job. Autrement, il semble que tous les commentateurs latins du livre de Job postérieurs au IV^e siècle, qui ne sont certes pas nombreux, aient eu sous les yeux l'*In Iob*. Si l'établissement de l'édition critique du texte de Philippe permet de confirmer la postérité de ses leçons, quand celles-ci diffèrent de celles des principaux manuscrits de la Vulgate, cela sera une preuve supplémentaire de ce qu'un texte presque oublié de nos contemporains a pu avoir une grande influence sur les savants tardo-antiques et médiévaux. Se posera alors la question, délicate, de savoir si le texte de Philippe est à pu influencer des manuscrits de la traduction latine de Job sur l'hébreu. En effet, à plusieurs reprises, l'un ou l'autre des commentateurs médiévaux de la Job emploie dans le lemme commenté une variante absente des principaux manuscrits de la Vulgate (A, L, V et K) mais attestée dans des *codices recentiores*. Dans ce cas, quel a été le vecteur de la transmission ? Le manuscrit biblique ou un manuscrit de l'*In Iob* ? Il n'est pas sûr qu'il y puisse y avoir un jour une réponse à cette question.

Les sources bibliques et l'exégèse de Philippe

Outre son importance pour l'histoire du texte latin, que nous venons de souligner, l'*In Iob* révèle un propos original qui puise à des sources juives pour déployer une exégèse christologique et ecclésiologique de la figure de Job et de ses amis.

⁷⁷ Sichard, p. 50

⁷⁸ GRÉGOIRE LE GRAND, *Moralia in Iob*, XIV, 59 (M. Adriaen, SL 143 A, Turnhout 1979)

⁷⁹ Cf notamment Thomas d'Aquin, *In Psalmos reportatio*, 17, 3 et 36, 21 (P.-A. Uccelli, Roma 1880).

⁸⁰ LATHCEN, *Ecloga de Moraliis Iob quas Gregorius fecit*, XIV, 59 (M. Adriaen, CCSL 145, Turnhout 1969)

⁸¹ ETIENNE DE BOURBON, *Tractatus de diuersis materiis praedicabilibus (prologus et prima pars)*, I, 6, 1 et I, 6, 13 (J. Berlioz et J.-L. Eichenlaub, CCCM 124, Turnhout 2002)

Les sources juives et orientales de Philippe

Philippe, ayant été l'élève de Jérôme à Bethléem, a probablement eu accès à l'importante documentation sur laquelle son maître s'appuyait pour ses traductions et ses commentaires exégétiques. Les études sur l'influence de l'exégèse rabbinique sur le travail de Jérôme connaissent un regain d'intérêt.⁸² Les Targumim, « traductions qui combinent une traduction très littérale du texte original avec un matériau ajouté à la traduction d'une manière homogène »⁸³, font partie de cette tradition exégétique. Or une comparaison du Targum araméen de Job⁸⁴ et de l'*In Iob* révèle que le commentaire de Philippe reprend de ce matériau inséré dans la traduction targumique. Philippe avait-il connaissance du texte du Targum de Job tel que nous le connaissons aujourd'hui ? La question est éminemment difficile à trancher. En effet, il n'y a aucun consensus sur la datation du Targum araméen de Job. Pis, explique C. Mangan, « les universitaires ont proposé presque tous les siècles, de celui de Gamaliel au neuvième »⁸⁵. L'éditrice du Targum de Job n'est pas loin de faire sienne la conclusion de R. Weiss⁸⁶, selon laquelle « il est très probable que, dans sa forme actuelle, le Targum de Job est une collection de différents targums, peut-être de différentes époques ». Quoi qu'il en soit, une lecture attentive de l'*In Iob*, parallèle à celle du Targum araméen de Job, met en évidence que Philippe avait au moins connaissance d'une partie des textes à partir desquels le Targum actuel a été composé. Nous en voulons pour preuve les quelques exemples suivants. Il n'est pas rare que les gloses insérées par les Targumim dans le texte biblique original fassent mention d'un ou de plusieurs patriarches. Or, plusieurs fois, le nom du ou des patriarches mentionnés dans le Targum de Job se retrouve dans l'*In Iob* dans le commentaire que fait Philippe du verset biblique concerné dans le Targum.

Rappelle-moi maintenant quelle personne qui était innocente **comme Abraham** a jamais péri, et où les hommes honnêtes **comme Isaac et Jacob** ont été anéantis ?⁸⁷ (Tg Job 4, 7)

RAPPELLE-TOI, JE T'EN PRIE, QUEL INNOCENT A JAMAIS PERI ET QUAND LES JUSTES ONT ETE ANEANTIS. Tu ignores donc que l'innocent Abel a été tué au commencement de la création, que le patriarche **Abraham** a été en danger de mort à cause de sa femme, et **qu'Isaac aussi et Jacob** ont souffert en poursuivant les Palestiniens [...] (*In Iob*, I, 4⁸⁸)

Alors la colère d'Elihu, le fils de Barachel le Buzite, de la famille d'**Abraham**, se déchaîna contre Job (Tg Job, 32, 2)

⁸² Cf M. KRAUS, *Jewish, Christian and Classical Exegetical Traditions in Jerome's Translation of the Book of Exodus. Translation Technique and the Vulgate*. Supplements to Vigiliae Christianae 141. Leiden-Boston 2017.

⁸³ P. V. M. FLESHER et B. CHILTON, *The Targums. A critical introduction*, Leiden-Boston 2011, p. 22.

⁸⁴ À ne pas confondre avec le Targum de Job dont des fragments ont été découverts dans les rouleaux de Qumran. Celui dont il est question est le Targum araméen de Job publié dans la série *The Aramaic Bible* : C. MANGAN, J. F. HEALEY ET PETER S. KNOBEL (éd.), *The Aramaic Bible, Volume 15: The Targums Job, Proverbs, and Qohelet* (Collegeville 1991).

⁸⁵ *The Targums Job, Proverbs and Qohelet*, op. cit., *The Targum of Job*, « Introduction to Job », p.6.

⁸⁶ R. WEISS, *The Aramaic Targum of Job* (Tel-Aviv 1979), p. [IX]

⁸⁷ La traduction française, réalisée à partir du texte araméen et de la traduction anglaise de C. Mangan, est la nôtre. En suivant l'usage des éditions de *The Aramaic Bible*, nous mettons en italique les ajouts ou gloses targumiques au texte biblique original.

⁸⁸ Sichard, p. 13.

IL SE MIT EN COLERE ET S'INDIGNA, ELIHU, LE FILS DE BARACHEL LE BUZITE, DE LA LIGNEE DE RAM. [...] Et de là, nous comprenons que Ram est **Abraham**, de la lignée et de la famille paternelle duquel ce Elihu fut engendré.⁸⁹ (*In Iob*, III, 32)

Nous retrouvons également dans l'*In Iob* des mentions des anges (*angeli*) absentes du texte hébreu original de Job mais figurant dans les gloses targumiques des versets commentés par Philippe.

Et il arriva au jour du jugement *au commencement de l'année* que les fils **des anges** vinssent se tenir *en jugement* devant le Seigneur. (Tg Job 1, 6)

Mais alors que, ce jour-ci, les fils de Dieu virent pour se tenir devant le Seigneur [...] Les fils, dont celui-ci dit qu'ils se tirent près du Seigneur, ne sont pas seulement, nous le comprenons, **les anges** mais aussi les hommes saints. (*In Iob*, I, 1⁹⁰)

Au temps où les étoiles du matin chantaient des louanges comme si elles n'étaient qu'une, et où toutes *les troupes des anges* exultaient. (Tg Job 38, 7)

Quand les astres du matin, dit-il, me louaient et que tous les fils de Dieu jubilaient. L'astre et les fils sont compris comme étant les anges qui exulteront lors de la naissance du Sauveur [...] (*In Iob*, III, 38⁹¹)

Jb 38, 7 est un exemple de reprise de la glose targumique à des fins d'exégèse christologique chère à Jérôme⁹².

Les sources consultées par Philippe pendant la préparation et la rédaction de l'*In Iob* ne se limitent peut-être pas à l'exégèse rabbinique. Les sources des traductions vieilles-latines de Job citées par Philippe ne sont en effet pas toujours claires. Une étude systématique des traductions de Job autres que celles de Jérôme, sur l'hébreu ou sur le grec, permettrait de savoir si l'*optimus auditor* de Jérôme n'a pas puisé dans des traditions ayant nourri les Églises orientales. En effet, dans le premier chapitre du livre de Job, la péricope de l'annonce à Job des malheurs qui lui surviennent, est rythmée par une formule, avec quelques variantes : « j'ai fui seul, et je suis venu pour te l'annoncer ». Or Philippe cite une forme originale de ces versets, dont on ne trouve pas de traces dans l'apparat critique des éditions de la Vulgate ou de la LXX de Göttingen :

et remansi ego solus, ueni ut nuntiarem tibi

L'emploi de **remansi** dans ces versets est unique dans la littérature latine tardoantique et médiévale connue. Mais un verbe signifiant « rester » se trouve dans la traduction de cette péricope de la Bible arménienne, et est cité par la traduction arménienne des *Homélies sur Job* d'Hésychius de Jérusalem, dont l'exégèse, comme celle de Philippe, voit en Job la préfiguration du Christ :

⁸⁹ *Et hunc Ram Abraam esse intelligamus, de cuius cognatione et paterna familia hic Heliu fuerit procreatus.* (Sichard, p. 144)

⁹⁰ Sichard, p. 9

⁹¹ Sichard, p. 169

⁹² Cf M. KRAUS, *Jewish, Christian and Classical Exegetical Traditions*, op. cit.

Pendant qu'il prononçait ces paroles, un autre messenger arriva chez Job et lui dit : « Le feu est tombé des cieux en terre et il a brûlé les troupeaux de moutons et il a dévoré également les bergers; et je suis resté seul et je suis venu te l'annoncer ». ⁹³

Les homélies d'Hésychius de Jérusalem datent d'avant 450. À cette époque, Philippe était encore en vie. Hésychius a-t-il eu Philippe pour source ou a-t-il utilisé une source commune à Philippe ? Aucun autre indice ne permet de trancher entre les deux hypothèses.

Un commentaire christologique et ecclésiologique

Philippe voit en Job une préfiguration du Christ et commente l'intégralité du livre de Job sous cet angle. Il l'annonce dès l'introduction de la première partie :

Le saint Job [...] prophétisa beaucoup de choses au sujet du Christ Seigneur. ⁹⁴

Le nom latin *Christus* est attesté plus de deux cent fois dans le commentaire et les annotations scripturaires de l'édition Sichard montrent qu'il n'y a presque aucun chapitre du livre de Job qui ne contienne des rapprochements entre ce livre du canon hébraïque et les Évangiles ou les épîtres néo-testamentaires. Or, quand Philippe rédige l'*In Iob*, la lecture typologique du livre de Job est encore peu répandue, en Orient comme en Occident. Zénon de Vérone, mort avant 380, est le premier à la proposer dans un de ses traités :

Job, autant qu'il nous est donné de le comprendre, très chers frères, donnait à voir l'image du Christ. ⁹⁵

Outre celui de Philippe, le premier commentaire connu qui fasse une lecture typologique du livre de Job est celui des *Homélies sur Job* d'Hésychius de Jérusalem, mentionnées plus haut, dont nous ne possédons qu'une partie de la traduction arménienne.

L'exégèse de Philippe n'est pas uniquement christologique. Job est aussi vu comme une figure de l'Église, et ses trois amis comme des figures des persécuteurs de l'Église, même au sein de celle-ci, c'est-à-dire comme des figures des hérétiques :

Quant à ses amis, ils peuvent, je pense, figurer la personne de ceux qui, maintenant, s'opposent au Christ dans l'Église. ⁹⁶

Ces deux lectures, par lesquelles l'*In Iob* semble annoncer une partie des thèmes des *Morales sur Job* de Grégoire le Grand, s'accompagnent d'une autre qui voit dans la terre de Chus, où vit Job, la préfiguration de Marie, mère du Christ ⁹⁷. Pour autant, la typologie mariale reste au second plan du commentaire de Philippe.

⁹³ HESYCHIUS DE JERUSALEM, *Homélies sur Job (Version arménienne) Tome I. Homélies I-XI*. (C. Mercier et C. Renoux, PO 190, t. 42, Turnhout 1983, p. 99 et 107)

⁹⁴ PHILIPPE LE PRETRE, *In Iob*, I (Sichard), p. 1 : *Sanctus Iob [...] multa de Christo domino prophetavit*.

⁹⁵ ZENON DE VERONE, *Tractatus*, I, 15 (B. Löfstedt, CCSL 22, Turnhout 1971) : *Iob, quantum intellegi datur, fratres carissimi, Christi imaginem praeferbat*.

⁹⁶ PHILIPPE LE PRETRE, *In Iob*, I (Sichard), p. 1 : *Illos autem amicos eius, puto posse personam figurare eorum, qui nunc in ecclesia aduersantur Christo*.

⁹⁷ PHILIPPE LE PRETRE, *In Iob*, I, 1, p. 4

Selon M.-P. Ciccarese⁹⁸, cette exégèse, inspirée de l'enseignement de Jérôme, s'accompagne d'une lecture allégorique, que Philippe puise dans les *Homélies sur Job* d'Origène, aujourd'hui perdues pour nous, auxquelles il aurait eu accès. Cette double exégèse simultanée, que M.-P. Ciccarese nomme « exégèse double-face », permettrait de rendre compte des contradictions internes de l'*In Iob*.

Conclusion

Oublié par Migne, l'*In Iob* n'a pas bénéficié de l'attention qu'il méritait. Bien que l'œuvre de Philippe ne se distingue pas par son style, elle constitue le premier commentaire *ad litteram* du livre de Job et a été lue par les Pères et théologiens latins qui se sont à leur tour attelés à un commentaire suivi du livre de Job. Le contexte de sa rédaction – à Bethléem, dans l'émulation de l'école biblique réunie par Jérôme – en fait également un texte riche en informations sur l'histoire de la Vulgate et sur la documentation à laquelle avaient accès le moine de Bethléem pendant son entreprise de révision des traductions latines, et que Philippe a consultée. De ce fait, elle constitue un des tous premiers témoins du texte de la traduction latine du livre de Job sur l'hébreu, antérieur aux manuscrits directs transmettant le texte de la Vulgate. Le texte latin de Job qu'il donne s'écarte parfois de celui de la tradition manuscrite de Job latin, et éclaire certaines variantes du livre de Job citées par les Pères latins et les auteurs tardo-antiques et médiévaux. L'*In Iob* est donc également un document important pour l'histoire des Bibles latines, de leur traduction et de leur transmission. Une édition critique, en reconstituant ses lemmes bibliques, permettra sans nul doute de réévaluer le poids à lui donner pour l'établissement du texte critique de la Vulgate.

⁹⁸ M.-P. CICCARESE, « Una esegesi 'double-face' », *op. cit.*, et M.-P. CICCARESE, « Filippo e i corvi di Giobbe 38,41: Alla ricerca di una fonte perduta. » *Augustinianum* 35 (1995), p. 137–159.